

Profil du secteur des télécommunications

UNIFOR DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Unifor est le principal syndicat du secteur des télécommunications, avec environ 24 000 membres travaillant pour de grandes et petites entreprises à travers le pays. Les membres des unités de négociation comprennent les techniciens, les agents du service à la clientèle, le personnel de bureau et administratif, ainsi que le personnel de vente. Les télécommunications constituent l'un des plus grands secteurs du syndicat et on y trouve l'un des plus importants employeurs d'Unifor, Bell Canada et ses filiales.

Les trois quarts des membres du secteur travaillent pour Bell Canada ou l'une de ses filiales, notamment Bell Solutions techniques, Bell Aliant, Bell Western, Bell MTS, Expertech, Télébec et NorthernTel. Plus de 10 % des membres travaillent pour SaskTel, et les autres membres travaillent pour diverses entreprises privées (parfois cotées en bourse). Sur le plan régional, l'Ontario et le Québec représentent les deux tiers des membres du secteur, le reste des membres du syndicat travaillant en Colombie-Britannique, dans les Prairies et dans la région de l'Atlantique.

Principaux employeurs d'Unifor	Nombre approximatif de membres
Bell Canada	19 200
SaskTel	3 000
Progistix	265
Wirecomm	200
Zayo Canada	200

Faits et chiffres du secteur

EXTRANTS

PIB sectoriel	42,8 G\$
Part du PIB canadien	2,2 %

EMPLOI

Emploi total	117 100
Évolution sur 10 ans	-9,3 %
Pourcentage des effectifs à temps partiel	3,9 %
Salaire horaire moyen	44,45 \$/h
Évolution sur 10 ans du salaire réel	+0,1 %
Moyenne des heures travaillées par semaine	34,8

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre (2022)	624 kt
Évolution sur 10 ans	-18,5 %
Part des émissions totales de l'industrie canadienne	0,1 %

MAIN-D'ŒUVRE

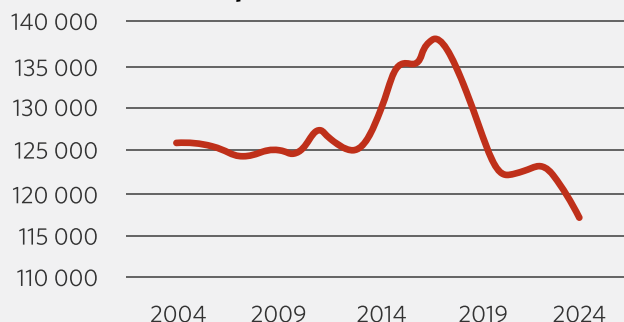
Taux de syndicalisation	25 %
Membres d'Unifor dans le secteur	24 000
Part du total des membres d'Unifor	7,5 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	157

Source: Statistique Canada; Service de la recherche d'Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

SITUATION ACTUELLE

Le secteur des télécommunications contribue à façonner le paysage économique et social du Canada depuis près de deux siècles et continue d'apporter une contribution substantielle à l'économie, en soutenant des centaines de milliers d'emplois et en stimulant les investissements dans les infrastructures. Le secteur est en constante évolution, avec de nouvelles technologies et applications qui ont un impact réel sur la vie quotidienne de la population canadienne et des travailleuses et travailleurs des télécommunications. Les évolutions réglementaires, la concurrence, la demande de services, la conjoncture économique, la sécurité et les préoccupations environnementales font partie des nombreux facteurs qui façonnent le secteur.

Emploi : 2004 - 2024

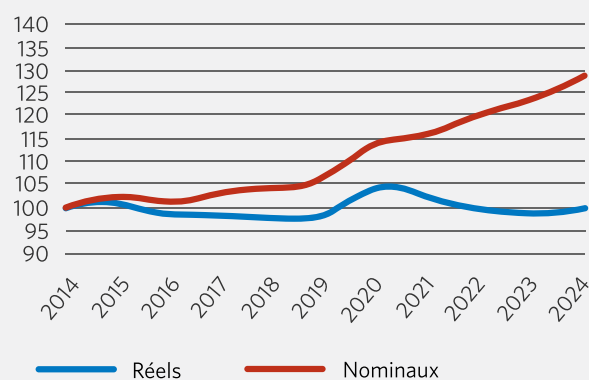


La pandémie de la COVID-19 a démontré l'importance cruciale des infrastructures de télécommunications pour maintenir les gens connectés et a renforcé la dépendance de la société à l'égard de la connectivité et des services numériques. L'Internet à large bande et les services mobiles sans fil sont désormais considérés comme des services essentiels pour permettre aux Canadiennes et Canadiens de participer pleinement à la société.

La Loi sur les télécommunications régit les services de télécommunications et confirme le pouvoir du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de réglementer le secteur. Les gouvernements

fédéral et provinciaux ont également joué un rôle dans le soutien au développement des infrastructures et à la prestation de services. Cependant, le secteur a été dominé par une concurrence largement libre entre quelques grandes entreprises et de nombreux petits fournisseurs de services, avec une réglementation limitée de la part du CRTC.

Salaires nominaux et réels (2014 = 100)



ALLER DE L'AVANT : DÉVELOPPER LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

À mesure que le secteur évolue, les travailleuses et travailleurs canadiens ne doivent pas être laissés pour compte et les intérêts des citoyens qui dépendent de ces services de base doivent être protégés. Afin de relever ces défis, il est essentiel d'élaborer une stratégie industrielle unifiée qui soit soutenue par tous les niveaux de gouvernement et par l'industrie.

La guerre commerciale provoquée par les États-Unis a mis en évidence l'importance de la résilience nationale pour tout secteur d'activité. Le Canada devrait renforcer les règles relatives à la propriété étrangère et réglementer plus strictement le secteur afin de protéger la capacité nationale et les travailleuses et travailleurs canadiens.

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral (souvent en partenariat avec les gouvernements provinciaux et les municipalités) a soutenu l'expansion de l'infrastructure Internet terrestre à large bande, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et autochtones. Ces investissements devraient se poursuivre tout en explorant les possibilités d'étendre la propriété publique des infrastructures et des services de base, d'accroître la participation des communautés autochtones à la mise en place de leurs propres infrastructures et de tirer parti des infrastructures et des technologies publiques pour étendre les services.

Dans certains cas, elles investissent dans des domaines technologiques connexes tels que l'informatique en nuage, la cybersécurité et l'intelligence artificielle. Les lois et les réglementations doivent s'adapter à l'évolution rapide de la technologie et de l'industrie. Cela inclut un cadre juridique complet pour l'intelligence artificielle qui protège les droits fondamentaux, garantit que les emplois au Canada sont protégés contre la délocalisation ou les transitions technologiques sur le lieu de travail, et assure la poursuite des investissements dans les infrastructures de télécommunications fondamentales.

Recommandations pour développer le secteur

- Afin de soutenir à la fois le secteur et la connectivité des communautés marginalisées, le CRTC et le gouvernement fédéral devraient continuer à investir dans les infrastructures terrestres à large bande afin d'améliorer l'accès des communautés rurales et éloignées, et s'associer aux communautés autochtones pour mettre en place des fournisseurs de services locaux et des infrastructures.
- Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un cadre et un mécanisme permettant d'acquérir des actifs d'infrastructure auprès d'entreprises souhaitant se désengager, tout en tirant parti des infrastructures publiques pour étendre les services dans des zones ciblées.
- Le gouvernement fédéral et le CRTC devraient établir des critères de financement pour les projets approuvés qui créeraient de bons emplois locaux et empêcheraient la délocalisation et la sous-traitance des opérations liées aux projets.
- Le gouvernement fédéral devrait renforcer les règles relatives à la propriété étrangère, notamment en limitant l'expansion des services au Canada et l'acquisition d'infrastructures de télécommunications de base par des entités étrangères.
- Le ministère de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique doit tenir compte de l'avis des travailleuses et travailleurs et des syndicats dans l'élaboration d'un cadre juridique complet pour l'IA et l'innovation numérique.